

31 MARS 1975 .-

75 102333

SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI .-(59)

Heure : 3 h 30

oooooooooooooooooooooooooooo

TEMOINS : La famille D.

LES FAITS : C'est Lundi de Pâques, la famille D. dort. Le chef de famille est réveillé par les aboiements furieux de ses chiens. Ils sont déchâinés et montent même sur la table de la cuisine. M. D. se lève et voit filtrer au travers des doubles rideaux de sa fenêtre, donnant sur la rue, une luminosité intense de couleur rouge. Il fait nuit noire. Le témoin entend comme à proximité de la ~~fenêtre~~ fenêtre, une sorte de MURMURE INDISTINCT, qu'il ne saura pas reproduire aux enquêteurs. Son épouse et ses filles se réveillent et se joignent à lui. Son beau fils qui habite au fond de la maison, intrigué par le remue ménage, allume la lampe de la cour, située à quelques mètres de la rue.

M. D. regarde alors par la fenêtre, côté cour, et voit se déplacer, une masse rectangulaire, rouge intense, semblant sautiller à 40 ou 60 cm du sol, au-dessus de la route. Peu éloignée de la maison, cette masse continue sa progression sautillante mais devient arrondie, de couleur vert-bleu, avec dominance bleu électrique. Arrivé à une soixantaine de mètres des observateurs, l'objet, se pose sur le côté gauche de la route en devenant blanc. Quelques instants plus tard, l'objet se redéplace au ras du sol, pour se reposer à nouveau à 80 m environ, cette fois sur la droite de la chaussée, maintenant de couleur verte et sphérique.

Les chiens se calment, la lumière de la cour est éteinte par le beau fils qui se recouche sans avoir répondu aux appels, de son père et sans avoir assisté aux évolutions du phénomène.

Pendant ce temps l'intensité lumineuse de l'objet diminue et devient comparable à celle d'une lampe électrique. M. D. veut sortir, son épouse l'en empêche. Il reste à la fenêtre, une 1/2 heure, puis comme rien n'évolue, il se recouche. MAIS IL NE DORT PAS et pré-

vient son épouse que l'objet doit réagir aux sollicitations lumineuses car, d'après lui, il s'est éloigné de la maison dès que la lampe de la cour a été allumée. IL PENSE QUE DES L'ALLUMAGE DES LAMPES DES RUES, LE PHENOMENE S'EN IRA.

En fait, cela se produisit ainsi. Les lampes s'étant allumées à 4 H. 40, les chiens se remirent à aboyer furieusement, M. D. et sa famille se levèrent précipitamment, l'objet avait déjà bougé et se rapprochait en suivant la rue, près du sol, sous l'aspect d'une sphère verte, émettant un bruit de casserole. Puis brutalement arrivé au niveau du domicile des témoins le phénomène disparut. Sur place, la taille de l'objet a été calculée à 4 m 50 de long, et 2 m de large, 2 m de haut (taille du parallélépipède observé au plus près), M. D. se plaindra des yeux pendant 48 h; son épouse pendant 24 h.

Le matin l'une des filles va devant la maison, côté rue, et découvre des traces de pas, dont elle décalque l'empreinte, enfoncées d'un centimètre, qui vont de la fenêtre au coin de la maison où elles tournent et se perdent dans l'herbe. Ces empreintes, sont une sorte d'enfoncement élargi de 3 protubérences (des doigts ?) et d'un petit ergot à gauche. Longueur totale : 14 cm, largeur avec ergot : 11 cm/. Il y avait un pied droit et un gauche, avec chaque fois l'ergot à l'intérieur. Ces empreintes démarrent légèrement avant la fenêtre de la chambre d'où observaient les témoins soit à 1 m 80 de l'entrée cimentée, qui passe au long de la dite fenêtre.

Ces traces semblent appartenir à un bipède, distantes d'un axe d'écartement théorique de 2 cm 1/2 de chaque côté, soit de 5 cm l'une de l'autre. Chaque enjambée étant de 25 cm du talon de l'une à droite, à la pointe de l'autre à gauche. D'autres traces sont découvertes sur ce même trottoir en terre battue, mais de l'autre côté de l'entrée en ciment, près de la grille et de la porte de la cour. Elles sont nettes, rondes, ont 6 cm de diamètre et 4 cm de profondeur, enfoncées en oblique vers l'extérieur, sans bavure.

Il y en a 2, distantes entre elles de 1 m 16, placées légèrement

470  
en oblique par rapport au trottoir cimenté : l'une à 87 cm;  
l'autre à 58 cm.

Aucune éraclure sur le trottoir, ni sur la route.

Enquête de la gendarmerie, mais les témoins ont parlé un peu tard.

Le lendemain, 1er AVRIL, vers 21 h 15, atterrissage de HAUDROY LA  
FLAMENGRIE (AISNE).

ENQUETE DE MM. DOZIAS - HOTTE - LEMAIRE.